

SENTIER PÉDESTRE DE LA RIVIÈRE GRANDE DÉCHARGE

Mise en contexte et problématique



Sentier de la Grande Décharge.

La Corporation d'aménagement de la Petite-Décharge (CAP) est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission de favoriser l'accès à l'eau des rivières de son territoire pour la population d'Alma et des environs. En 2005, la Corporation et le Comité ZIP Alma-Jonquière ont aménagé les sentiers de la Pointe des Américains dont les terrains avaient été récemment acquis par Ville d'Alma pour en faire un parc de

conservation. Ces nouveaux sentiers permettaient d'offrir aux citoyens un réseau sécuritaire de pistes balisées d'une longueur de 3,1 km sur les berges des rivières Petite et Grande Décharge. Depuis leur inauguration au printemps 2006, ces sentiers connaissent une grande popularité auprès des usagers. Satisfaits du succès obtenu par cette première phase d'aménagement, les administrateurs de la CAP décidèrent de les prolonger avec l'ajout d'un sentier supplémentaire de 3,3 km qui relie la Pointe des Américains avec l'avenue des Pins, le long des berges de la rivière Grande Décharge. Ce sentier est positionné entre la limite des hautes eaux et le droit de baignade appartenant à la compagnie Chemin de fer Roberval-Saguenay (filiale d'Alcan).

Description du projet

Afin de faciliter la localisation de son emplacement, un arpenteur a balisé les limites du terrain avant le début des travaux. La largeur du sentier est limitée à environ 1,5 m afin d'éviter que les VTT et les motoneiges ne s'y promènent. Les interventions humaines y ont été restreintes



Débroussaillage du sentier

au maximum afin de conserver le cachet sauvage des lieux. L'utilisation des chemins existants a été favorisée avant d'en défricher de nouveau.

Les activités réalisées

Une première phase d'arpentage a eu lieu au début du mois de mai, avant l'apparition du feuillage pour faciliter la réception du signal capté par l'appareil en milieu forestier. À cette étape, nous avons relevé tous les chemins pour connaître leur positionnement par rapport aux limites de propriété appartenant au Chemin de fer Roberval-Saguenay. Cette première phase a aussi permis de produire une carte



Passerelle enjambant un ruisseau

démontrant l'emplacement des chemins existants et ceux qui devront être défrichés afin d'évaluer le volume de bois à abattre pour la mise en place du sentier. Une deuxième phase d'arpentage s'est révélée nécessaire puisque la première avait démontré que certaines sections du chemin existant ne se trouvaient pas à l'intérieur des limites de la propriété du Chemin de fer Roberval-Saguenay.

Le débroussaillage du sentier a débuté à la mi-septembre. Les broussailles générées par le défrichage des nouvelles sections de piste ont été abandonnées sur place à l'intérieur des limites de la propriété du Chemin de fer Roberval-Saguenay. Par la même occasion, les 2 passerelles ont été construites et assemblées en partie avec du bois récupéré. Par la suite, l'équipe de travailleurs a procédé au balisage de l'ensemble du parcours à l'aide de 19 pancartes montées sur piquet de fer. L'assemblage et la mise en place de la table à pique-nique et des 2 bancs ont été faits à la mi-octobre. Les structures ont été ancrées au sol avec des câbles d'acier ou des chaînes pour éviter le vandalisme.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II, 2007-2008 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, d'Alcan, de Ressources humaines et Développement social Canada et de la Corporation d'aménagement de la Petite-Décharge.